

# «Burn-out» en série chez les chercheurs genevois

**Enquête** Il arrive que l'Université se transforme en machine à broyer. Doctorants et chercheurs témoignent.

Yvan\* aurait aimé terminer son doctorat «par une invitation à lecture publique». Las. Alors qu'il lui restait encore un an pour achever une thèse en sciences politiques entamée en 2016, ce Genevois de 31 ans a dit «stop» il y a quelques semaines. Il s'en explique dans un long message sur Facebook, suscitant une avalanche de commentaires. Il y dénonce la condition «très précaire» des chercheurs et la «culture de travail toxique» à l'œuvre selon lui au sein de l'Université de Genève (UNIGE).

En trois ans, Yvan a découvert «les coulisses du monde académique». Du moins celles de la Faculté des sciences de la société. «Et ce n'est pas beau à voir, écrit-il. Des collègues surexploités et surmenés dont on peut voir dans leur regard qu'ils ne dorment pas assez la nuit. Une anxiété insidieuse et une dépression présente partout, à quoi s'ajoutent des burn-out en série.»

## **Jungle de contrats**

Les départs «abrupts» font toutefois figure d'exception, tient à préciser l'UNIGE. Brigitte Galliot, la vice-rectrice en charge des relations humaines, explique qu'elle demande à voir toutes les lettres de démission. «Nous cherchons à déterminer si l'encadrement n'a pas été satisfaisant», assure-t-elle.

Dans son appartement de la Servette, Yvan se souvient de son premier jour en tant que doctorant. «Je n'avais pas de bureau, pas d'assignation, aucune personne de contact. Je ne savais pas quoi faire. J'ai fini par m'asseoir à la place d'une personne qui était absente.» Son contrat de recherche mentionne un 70% rémunéré 3920 francs brut par mois. «Comme premier salaire, on se dit que 4000 francs, c'est bien. Mais quand on soustrait les charges et avec le coût de la vie à Genève, il ne reste pas grand-chose.» Exemple de cette précarité: il est rare que les étudiants vivent seuls. La plupart sont en colocation ou emménagent avec leur copain ou copine.

Débutent la quête de financements complémentaires. Un sport national à l'université. «On te dit: ne t'en fais pas, signe déjà ce contrat à temps partiel, et ensuite on trouvera quelque chose», explique Yvan. De fait, les 2300 doctorants

évoluent dans une «véritable jungle de contrats». Durant un semestre, Yvan a même hérité d'un 5%. Le pourcentage varie, le type de contrat également. Certains sont financés par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS), d'autres par le Département de l'instruction publique (DIP). Ces derniers donnent droit à une annuité, qu'il est conseillé de négocier habilement.

### **Finir sa thèse au chômage**

Yvan poursuit: «Tu es toujours en train de chercher un bout de contrat pour boucher le prochain trou. Quand tu ajoutes à cela le manque de suivi et de reconnaissance inhérente au milieu universitaire, ça devient infernal.» Un premier burn-out survient en 2017. «Je ne l'ai pas fait parce que je bossais trop mais en raison de cet environnement toxique.»

Yvan retrouve son bureau six mois plus tard. La perspective de devoir effectuer la dernière année de sa thèse au chômage semble inéluctable. «C'est très fréquent. On t'engage pour trois ou quatre ans et si tu n'as pas fini ton doctorat, on te dit que tu le peux terminer au chômage.» Le chômage devient un «outil pour pallier le manque de financement», dénonce Yvan. Qui raccroche définitivement en novembre.

Ce tableau très noir est le propre de très nombreuses universités en Suisse et à l'étranger. Dans l'ultracompetitif monde académique, c'est «up or out»: soit on progresse, soit on sort. Mais certains mettent des années à s'en extraire, guettant le prochain contrat dans l'espoir de décrocher ensuite un poste de professeur. À y regarder de plus près, les doctorants sont encore les mieux lotis. La situation peut devenir «catastrophique» pour ceux qui restent dans le giron universitaire par la suite: les postdoctorants, les assistants, les chargés de cours et les maîtres d'enseignement. On appelle cela le corps intermédiaire. À l'UNIGE, il dénombre 3760 personnes, contre seulement 766 professeurs, les seuls à disposer d'un contrat fixe et à temps plein.

### **«Système seigneurial»**

Pour accéder à ce «Graal», Cristina Del Biaggio a dû se résoudre à quitter Genève. Cette Tessinoise de 42 ans y avait fait son doctorat, puis enchaîné les contrats. «Vingt au total entre 2007 et 2017», détaille celle qui officie désormais comme maîtresse de conférence à l'Université de Grenoble, en montrant son attestation. On y remarque qu'elle est passée une fois de la classe 23 à la 19. «J'ai donc reculé de classe salariale. Était-ce bien légal?» s'interroge-t-elle.

Les étudiants dépendent de leurs professeurs, relais inévitables pour obtenir un nouveau financement ou soumettre un projet de recherche. Un «système seigneurial», selon Yvan. «Quoi que tu fasses, tu dois passer par ton seigneur», dit-il. Il vaut donc mieux s'entendre avec lui, même si son pouvoir s'avère souvent limité.

Pour «joindre les deux bouts», mais aussi parce qu'elle n'a jamais vu le monde universitaire comme «une fin en soi», Cristina Del Biaggio s'engage en parallèle pour l'association Vivre Ensemble. La crise des politiques migratoires bat alors son plein et la géographe s'exprime régulièrement dans les médias. «J'y étais plus utile. Je n'ai jamais été dans cette logique de course à la publication pour des revues inaccessibles qu'imposent les universités.»

### **Liberté académique**

Les «inégalités de statut» et l'opacité ambiante font partie des défis de l'Agrass, l'Association pour la relève académique de la Faculté des sciences de la société. «Il y a énormément de disparités, relève d'emblée Davy-Kim Lascombes, de l'Agrass. Entre les facultés mais aussi entre les différents départements.» Les cahiers des charges peuvent varier sensiblement d'un assistant à l'autre.

Ces inégalités, le rectorat les déplore, tout en rappelant que les neuf facultés jouissent de «beaucoup d'autonomie». «C'est à elles de faire le ménage chez elles», relève la vice-rectrice Brigitte Galliot. En vertu de la notion de la liberté académique, les étudiants ont en principe le droit de faire un doctorat sans être payés. Il revient toutefois au directeur de thèse de veiller aux conditions de financement. «Nous nous bagarrons contre les professeurs qui prennent douze étudiants et ne peuvent pas les payer. Certaines facultés, comme les sciences et la médecine, refusent d'inscrire des doctorants non financés», insiste Brigitte Galliot.

Entre 2007 et 2011, Simon Anderfuhren a rédigé une thèse sur les questions de motivation au travail. Il aborde la gestion des ressources humaines et le burn-out. «J'ai consacré une bonne partie de mon temps à enquêter sur des choses dont, par ailleurs, j'ai été témoin», constate ce quadragénaire. Pour lui, l'aventure universitaire s'achève en 2016 par deux ans de chômage et six mois sans salaire. En «valorisant» ses charges de cours, Simon Anderfuhren est aujourd'hui en passe de réussir sa reconversion dans l'enseignement. «L'université est un milieu qui n'est pas habitué à la souffrance au travail», dit-il.

### **Problèmes de harcèlement**

Cristina Del Biaggio va plus loin. Selon elle, la précarité devient un «terrain fertile» pour le harcèlement. Des affaires qui n'ont pas épargné l'UNIGE ces dernières années. «Cela tombe toujours sur des personnes précaires. Car elles ont souvent peur de parler et de ne pas voir leur contrat renouvelé», avance Cristina Del Biaggio. Elle regrette le manque de formation des professeurs. «Ils se retrouvent à gérer des carrières universitaires, sans pour autant avoir des compétences managériales avérées», complète Simon Anderfuhren.

Le rectorat rappelle que la «cellule confiance» est à la disposition de ceux qui veulent faire part, en toute confidentialité, d'un problème de harcèlement ou de

sexisme. «Un soutien psychologique et non juridique», regrette Davy-Kim Lascombes. Une charte universitaire du doctorat est par ailleurs en préparation. «C'est une période où les étudiants peuvent être vulnérables s'ils se retrouvent avec un seul superviseur, reconnaît Brigitte Galliot. L'objectif, c'est qu'ils soient évalués par trois personnes à la fin de la première année.» La vice-rectrice ajoute que depuis deux ans, les nouveaux professeurs doivent suivre une formation de management en milieu académique.

### **Plus de contrats stables**

En septembre, les représentants du corps intermédiaire ont présenté au rectorat le rapport 2018 «Next Gen» de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales. Parmi ses recommandations, la hausse du nombre de contrats stables. «Tout ce qu'a proposé le rectorat, c'est la création d'un groupe de travail», regrette Davy-Kim Lascombes. Brigitte Galliot: «Si l'on veut que l'Université crée des postes d'enseignements en CDI, il faut revoir son organisation et que les moyens alloués augmentent en conséquence.»

De leurs années à l'UNIGE, Cristina Del Biaggio et Simon Anderfuhren gardent quand même un bon souvenir. «On sait pertinemment que tout le monde ne peut pas faire carrière. On connaît les règles du jeu. Mais on continue à y jouer», médite Simon Anderfuhren. Cristina Del Biaggio se remémore son dernier jour: «Cela faisait dix ans que j'y travaillais et je ne savais pas à qui donner la clé de mon bureau. J'ai fini par la laisser dans un casier.» D'une moue, elle ajoute: «Ce jour-là, personne ne m'a dit au revoir, ni merci.»

\*Identité connue de la rédaction

Créé: 07.01.2020, 18h17

---

Source : <https://www.tdg.ch/geneve/actu-genevoise/burnout-serie-chercheurs-genevois/story/10365762>